

Les exportations du Canada au Japon demeurent surtout constituées de matières premières (45 % de charbon et de métaux non-ferreux) et de demi-produits (29 % de bois d'oeuvre, de papier, de produits pétrochimiques et de lingots d'aluminium).

À la fin de 1988, le Canada se classait au septième rang des fournisseurs du Japon. Dans les années à venir, le gouvernement et les gens d'affaires canadiens intensifieront leurs efforts pour accroître encore davantage les importations japonaises en provenance du Canada. En 1989, les gens d'affaires canadiens continuent de tirer pleinement avantage des changements survenus dans l'économie japonaise pour maximiser leurs débouchés commerciaux.

La stratégie globale du gouvernement canadien vise à créer une interaction de plus en plus grande et fréquente entre nos deux pays en vue d'atteindre des objectifs commerciaux mutuellement avantageux. Le Canada vise surtout à protéger et élargir sa part du marché des matières premières au Japon, à accroître ses ventes de produits à valeur ajoutée et d'articles entièrement manufacturés et à améliorer l'accès des produits forestiers, agricoles et halieutiques canadiens aux marchés japonais.

La stratégie vise en outre à nous donner accès aux technologies de production et procédés de fabrication japonais et à stimuler les investissements japonais dans l'industrie manufacturière canadienne. Des mesures de suivi de cette stratégie sont actuellement prises dans le contexte du programme Pacifique 2000, qui vise à accroître la capacité des Canadiens de faire concurrence sur le marché japonais.

On s'entend généralement pour dire que, conjugué à des facteurs comme la forte valeur du yen et les stratégies de production des firmes japonaises à l'échelle mondiale, l'Accord de libre-échange canado-américain encouragera les investissements japonais au Canada en raison de l'accès accru qu'il nous donne au marché américain. Une importante mission japonaise d'études en investissement est censée venir au Canada étudier les possibilités qui s'y offrent sur le plan des affaires.

Le Canada et le Japon ont créé de nombreux mécanismes de consultation. Sous la présidence de M. Allen Lambert, président du Groupe Tri-lon, le Comité de coopération des gens d'affaires Canada-Japon, qui regroupe des cadres supérieurs de grandes sociétés des deux pays, s'emploie à établir une plus grande interaction entre nos secteurs privés respectifs. La Commission économique mixte Canada-Japon tient chaque année une réunion au niveau des sous-ministres afin de coordonner les relations commerciales et technologiques entre les deux pays. La Commission a tenu sa huitième réunion à Toronto en mars 1989.